

Convention cadre politique de la ville
Clichy-sous-Bois, Montfermeil

[Caractéristiques du territoire

Le territoire de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil est marqué par une dualité sociale, économique et territoriale forte. De nombreux indicateurs placent ce territoire dans une situation extrême par rapport aux moyennes départementales :

- Absence de desserte rapide pour relier les pôles de développement et d'emploi
- Taux d'emploi particulièrement faible, ce qui a notamment pour conséquence la faiblesse des ressources communales
- Importance du chômage de longue durée qui touche en particulier les jeunes
- Importance de la population étrangère, Clichy-sous-Bois étant la ville du département accueillant le plus de primo-arrivants

[Enjeux

– La mobilité

- Désenclaver : poursuivre le raccordement du plateau à l'agglomération parisienne et développer des liaisons internes
- Soutenir le développement de l'équipement informatique et l'accès aux nouvelles technologies de l'information

– Qualité résidentielle

- Requalifier les ensembles de logements, notamment les copropriétés dégradées
- Requalifier les espaces extérieurs et valoriser le patrimoine vert (espaces verts et forêts)
- Renforcer les espaces de centralité intercommunaux et les zones d'activités
- Développer l'offre d'équipements publics de proximité

– Développement économique et accès à l'emploi

- Intensifier le développement des zones d'activité et soutenir les pôles commerciaux de proximité
- Revaloriser et promouvoir l'image économique du site
- Créer un pôle de ressources pour les créateurs d'entreprise et les entrepreneurs
- Favoriser l'accès à l'emploi et l'insertion
- Construire une offre locale de formation diversifiée, des formations linguistiques ou formations qualifiantes

– L'éducation

- Renforcer les équipements sportifs et culturels dans les quartiers
- Favoriser la réussite scolaire des jeunes
- Rénover et adapter les bâtiments scolaires
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif et développer les actions de prévention en direction des jeunes
- Favoriser l'égal accès aux activités périscolaires et à la cantine quelles que soient les ressources des familles

- L'intégration, l'accès à la citoyenneté et le lien social
 - Accueillir les primo-arrivants et renforcer l'alphabétisation
 - Faciliter l'accès aux droits et à la citoyenneté
 - Favoriser l'accès aux soins (partenariat avec les acteurs de la santé et information sur l'accès aux soins)
 - Promouvoir la vie associative, les initiatives et les échanges entre les habitants

- La sécurité
 - Renforcer la présence et l'action des services publics
 - Suivre le contrat local de sécurité